

----- **Extrait tiré de la règle 2008-2009**-----

Règlement 1 Section 11

Article 4 - Chaussures

Pour toutes les surfaces de jeu, les souliers à crampons sont acceptés à condition de respecter les spécifications ci-dessous. Les souliers de course et pour surface synthétique sont également acceptés.

- i. Au moins 7 crampons sur chacune des semelles, dont le diamètre minimum de l'extrémité du crampon est de **3/16 de pouce (4,8 mm)**;
- ii. Les crampons supplémentaires peuvent **avoir un diamètre inférieur pourvu que leur longueur maximum soit de 1/2 pouce (12,7 mm)**;
- iii. **Les crampons ne doivent pas mesurer plus de 1/2 pouce (12,7 mm) de long;**
- iv. **Les crampons en métal ou pourvus d'une extrémité en métal sont interdits.**

Remarque 1: Les crampons non réglementaires sont ceux faits de métal, pourvus d'une extrémité de métal ou de tout autre matière qui écrase, coupe ou brise.

Pénalité: P5 à l'endroit où le ballon aurait été mis en jeu si aucune autre infraction ne s'était produite ou ajouter à toute autre infraction. Le joueur fautif doit être retiré de la partie jusqu'à ce qu'il soit équipé convenablement. Il doit être remplacé immédiatement, la partie ne pouvant être retardé. Si plus d'un joueur de la même équipe est fautif sur le même jeu, seule une pénalité de 5 verges sera appliquée. Si la même infraction se reproduit lors de jeux subséquents, la pénalité sera appliquée de la même façon - P5 sur chaque jeu où un joueur est fautif.